

Votre syndicat au travail

Volume I, Numéro I

Février 2009



BOURSES D'APPUI À LA SCOLARITÉ: Si vos frais d'inscription ont augmenté (2%+) depuis votre première session, remplissez le formulaire avant la fin février (www.scfp2626.ca/francais/forms_fr.htm)

ÉLECTIONS / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: 4 mars 2009, 18-20h, Auditorium des Anciens

Saviez-vous que ...

Selon la convention collective (CC):

- Aucun travailleur ne doit travailler plus de 25 heures par semaine, et 40 heures par deux semaines;
- Toute mesure disciplinaire doit suivre la procédure prévue dans la CC;
- Tout poste doit être affiché au département/faculté 7 à 15 jours avant le début du contrat.

Santé et sécurité...

- Soyez attentif à la sécurité de votre environnement de travail. Des craintes ont été exprimées en regard des plus vieux édifices sur le campus.
- Communiquez vos craintes concernant votre sécurité à votre syndicat
- Exemples de dangers : neige ou glace, installations électriques, rénovations, planchers glissants, etc...

Grief portant sur les courriels: Victoire!



Par Sean Kelly, Délégué en chef franco-phonie

Le syndicat a eu gain de cause dans un grief l'opposant à l'Université d'Ottawa. Celle-ci avait enlevé l'accès courriel @uottawa.ca à un membre parce qu'il avait envoyé en bloc des courriels non sollicités. Selon l'administration de l'Université, cela constituait une violation du Code de conduite pour l'utilisation des ressources informatiques (CCURI).

Les courriels en question critiquaient des mesures prises par l'Université. Mais l'envoi de courriels non sollicités de la part de l'Université étant pratique courante, les mesures prises dans le cas du membre étaient exagérées. L'ex-président Gilles Patry, dans un courriel obtenu grâce à une demande d'accès à l'information, notait le double standard qu'une telle mesure représentait à ses yeux.

L'accord conclu à la médiation prévoit :

- que le membre récupère son compte courriel @uottawa.ca;
- que les amendes imposées par la Bibliothèque soient annulées, du fait de l'impossibilité de faire acheminer des courriels au membre pour les rappels/retards;
- que le membre n'admette aucune faute.

C'est une victoire contre la censure, la discrimination et les mesures arbitraires relevant du double standard. L'accord réaffirme la capacité des membres de participer pleinement à la vie politique de l'Université.

Bien que le CCURI déclare clairement que « les mesures disciplinaires envers les contrevenants sont régies [...] par les contrats de travail et les conventions collectives », l'Université a choisi de faire fi de la convention collective conclue avec le SCFP-CUPE 2626.

De plus, l'Université ayant refusé de traiter ce grief aux étapes 2, 3 et 4 prévues à la convention collective, la résolution de ce grief est également une victoire pour la persévérance de l'union.

Adieu Bouteilles!

Par Mathieu Brûlé, OSP

Pendant des années, on nous a vanté les bienfaits de l'eau embouteillée, par rapport à l'eau du robinet. Depuis quelques temps, de sérieuses doutes ont été exprimés sur les affirmations des embouteilleurs, notamment celles portant sur la provenance de l'eau embouteillée, laquelle a pu, dans certains cas, être identifiée comme de l'eau municipale.

A cela s'ajoutent les dommages que causent les bouteilles de plastique non-biodégradables, qui ont un impact nuisible sur notre environnement.

Le SCFP-Ontario a donc récemment lancé une campagne pour attirer l'attention du public sur l'impact négatif de l'industrie de l'embouteillage de l'eau, et pour promouvoir la consommation d'une eau saine et accessible.

En tant qu'élément de cette campagne, votre syndicat a transformé ses espaces et ses événements en zones « hors-bouteilles de plastique » ! Nous travaillerons avec des groupes étudiants pour favoriser l'accès à des sources d'eau publiques sur le campus.

Pour plus d'information sur ces efforts ou sur notre campagne pour devenir une section syndicale plus verte, visitez le site Web de notre syndicat: www.scfp2626.ca, ou celui du SCFP-Ontario, www.cupe.on.ca.

Votre section syndical devient verte!

Par Vinay Mulgundmath, Président

L'environnement est une question importante aujourd'hui, surtout au travail, puisque plus de la moitié des émissions de carbone y sont liées. Par conséquent, il est juste de conclure que les solutions pour combattre les changements climatiques passent par des changements dans notre façon de travailler.

Le SCFP-CUPE 2626 prend le taureau par les cornes et s'engage à devenir verte ! L'exécutif a formé un

comité environnemental qui a comme objectif d'instaurer une culture « verte » au travail.

Votre section syndicale mettra en application les 4R (réduire, réutiliser, recycler et récupérer) pour réaliser son but. Déjà, aucun papier n'est utilisé lors de nos réunions, et l'eau embouteillée est interdite pour nos activités. Le SCFP-CUPE 2626 dialogue avec l'Université pour « verdir » le campus.

Votre section utilise les ressour-

ces mises à la disposition des syndicats par le bureau national du SCFP (<http://cupe.ca/environment>) pour aider le comité environnemental et pour mesurer l'empreinte environnementale du syndicat.

Je vous encourage à visiter la section écologique du site Web (www.scfp2626.ca/francais/green_fr.htm) de votre section syndicale. N'hésitez pas à suggérer des idées. Vous pouvez aussi vous joindre à notre comité vert !

SCFP-CUPE 2626

85 UNIVERSITÉ, UCU 303
OTTAWA, ON K1N 6N5

INFO@SCFP2626.CA

TÉLÉPHONE : (613) 562-5345

FAX : (613) 562-5220